

Budget 2007 : Le gouvernement Charest doit remplir ses engagements en matière de services de garde

Montréal, le 3 mai 2007- À la veille du dépôt du budget, les groupes nationaux de femmes tiennent à rappeler au gouvernement Charest son engagement à poursuivre le déploiement des services de garde en créant les 20 000 places manquantes dans le réseau public représentant un investissement additionnel de 200 millions de dollars. Ce développement des places devrait se faire dans les Centres de la petite enfance (CPE) sans but lucratif, en installation ou en milieu familial, afin d'assurer à la fois la qualité des services, de bonnes conditions de travail pour les travailleuses et la participation des parents. Ainsi toutes les familles du Québec qui attendent désespérément une place dans un service de garde pourraient compter sur des services toujours mieux adaptés à leurs besoins !

Les groupes demandent également le maintien de la tarification universelle à 7 \$ par jour, garantissant ainsi une véritable égalité des chances pour toutes les familles québécoises, peu importe leur origine socioéconomique. La population est en droit de savoir où loge le gouvernement Charest à cet égard.

D'autre part, les groupes de femmes rappellent qu'ils s'opposent fermement à la proposition développée par l'ADQ qui consiste à accorder 100 \$ par semaine pour chaque enfant qui ne fréquente pas un service de garde subventionné. Ils soulignent que plus des deux tiers des mères de jeunes enfants sont sur le marché du travail. En conséquence, les diverses mesures devraient davantage s'orienter vers les familles à revenus modestes et celles de la classe moyenne. Le meilleur instrument juste et équitable pour y arriver demeure la fiscalité.

La mise en place et le maintien d'un réseau universel de services de garde éducatif à contribution réduite ont été et demeurent un choix de société conforme aux valeurs partagées par l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec. Il est le signe de l'engagement d'assurer aux femmes un accès réel au marché du travail. Il s'agit là d'un bien précieux qui nécessite un investissement majeur de fonds publics, sur la base de politiques conçues dans une perspective globale du développement humain et qu'il nous faut à tout prix préserver et bonifier pour mieux répondre aux besoins de l'ensemble des familles.

-30-

Renseignements : Michèle Asselin, présidente de la FFO, cell : 514.232.4847

Sources : Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine; Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail; Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec; Fédération des femmes du Québec; Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec; Fédération du Québec pour le planning des naissances; L'R des centres de femmes du Québec; Nouveau Départ; Regroupement Naissance-Renaissance; Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale; Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel; Relais-femmes; Réseau des lesbiennes du Québec; Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec; Réseau québécois d'action pour la santé des femmes